

## LIGUE DU CENTRE

### REGLEMENT PARTICULIER-COURSE SUR PRAIRIE DU 28 SEPTEMBRE 2014

club n°0327

TERRAIN : Le pré de la porte , 18200 Bruère Allichamps  
longueur:1500m - largeur minimum : 8m – largeur ligne de départ : 40m

NOMBRE MAXIMUM DE COUREURS ADMIS:30 sur une ligne, 40 sur deux lignes( sauf quads)

CAPACITÉ : course sur prairie nationale

CLASSES ADMISES: - championnat de ligue minivert 65 cc  
-championnat de ligue 85 espoirs  
-nationale A  
-motos anciennes (classique et évolution)  
-nationale B  
-trophée quads

ENGAGEMENTS : dès parution du calendrier FFM

DROITS d'ENGAGEMENT:35 € à l'ordre du club Moto verte Drevant  
20 € pour les motos anciennes

CHAMPIONNAT DE LIGUE 85 espoirs+minivert 65:Les pilotes devront envoyer leur engagement au minimum 14 jours avant l'épreuve, à la ligue du centre selon la réglementation en vigueur.

VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES : samedi 27 septembre : 17h à 19h  
dimanche 28 septembre : 7h à 8h

Les pilotes ne pourront prendre part aux essais du dimanche que s'ils ont satisfait au contrôle technique quelle que soit leur catégorie.

PARC COUREURS : Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'allumer des feux et des barbecues dans le parc coureurs. Les pilotes devront être en possession d'un extincteur conforme aux normes et à la réglementation en vigueur.

Le lavage des motos est interdit à l'intérieur du parc coureurs.

MESURES ENVIONNEMENTALES : Dans le parc coureurs, les pilotes devront entreposer leur moto sur un tapis étanche conforme règlement FFM en vigueur.

Il est interdit de laisser sur place tout déchet (pneu usagé, huile de vidange, ordures ménagères...). Les déchets devront être triés ( verre, corps creux), des poubelles seront mises à disposition à l'entrée du terrain de camping.

6 COURSES: -minivert 65 cc:2 manches de 10 mn + 1 tour  
-championnat de ligue 85 cm<sup>3</sup>:3 manches de 15 mn +1t  
-nationale A/B :3 manches de 10mn+1t  
-motos anciennes : 3 manches de 10 mn +1t  
-nationale B : 3 manches de 10 mn+1t.  
-quads : 3 manches de 12 mn + 1 tour

ESSAIS:Pendant les essais, les machines devront être équipées de plaques et chiffres réglementaires.

PARC D'ATTENTE – DEPART:Procédure de mise en place des machines dans le parc d'attente suivant l'article 10.5.1 des règles générales des championnats de France de motocross.  
Procédure de départ suivants les articles 10.5.2 et 10.5.4 des règles générales des championnats de France de Motocross.

ASSURANCES:selon la législation en vigueur

assurance Moto Verte, rue Cervantès, 33735 Bordeaux Cedex

CLASSEMENT : Barème des points: pour toutes les catégories, le barème des points attribués à chaque manche sera le suivant : 25 pts, 22 pts, 20pts, 18 pts, 16 pts, etc... jusqu'au 20 ème. En cas d'ex aequo, c'est le classement de la dernière manche qui servira à départager les concurrents.

OFFICIELS :

organisateur technique : Daniel Precop- ODC 020048

directeur de course : Franck Capra- ODC 030874

directeur de course adjoint : Michel Mathonat – ODC 016879

président du jury : Denis Dion, membres du jury: les délégués minivert et quad

délégué du Trophée quad: Jean Michel Peloille OFF 054186

délégué championnat de ligue 85 espoirs: Denis Dion – OCS 056813

délégué championnat de ligue 65 : Geoffroy Morand OFF 171304

chronométrage : ligue du centre

transpondeurs : ligue du centre

contrôle technique: Jean-Michel Parcineau- OFF 189117

secrétariat du jury : Joelle Harry

parc d'attente : Georges Fragnon

responsable de la grille : Daniel Lavrat- IOCP 162257

commissaires de piste : nombre de postes: 10 (liste des commissaires jointe au rapport de clôture)  
responsable : Alain Gautier- OCP 204880

Prix de course: Aucun prix en espèces

La Groutte, le 07 juillet 2014

Le président du CMV Drevant  
Daniel Précop,

Visa de la ligue

Visa de la FFM

pour le président absent,  
le vice-président, Franck Capra

